

Responsable de production-diffusion-distribution

RNCP16219 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323p
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	14/04/2015

Certificateur(s)

Institut international du commerce et de la distribution - Ecole ISCPA

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le métier de Responsable de Production, Diffusion, Distribution (cinéma-télévision-musique-spectacle vivant-jeux vidéo-contenus web) consiste essentiellement à :

I - Administrer les projets de production pour le compte du producteur en charge du projet

Durant la phase de recherche de financement

- Etre capable d'aider à constituer les dossiers nécessaires pour réunir les capitaux nécessaires (coproduction, à-valoir distributeur et diffuseur, pré-vente, aides publiques, argent privé (SOFICA)...). Il connaît les capacités d'implication des partenaires financiers et les règles fonctionnelles sur lesquelles s'établissent les relations avec le producteur.

Durant la phase de garantie de mise en fabrication de l'œuvre choisie et initiée par le Producteur, le Diffuseur ou le Distributeur

- Etablir ou faire établir les contrats des auteurs, réalisateurs et talents artistiques principaux, en accord avec le producteur. Il connaît la « valeur » de chaque talent artistique et les règles d'usage pour le type d'œuvre concernée.
- Etablir les budgets pour le compte du producteur initiateur de l'œuvre : savoir traduire, sous forme de budget le descriptif d'une œuvre
- Etablir le devis définitif de la fabrication de l'œuvre, depuis sa conception jusqu'à la livraison en respectant le cadre budgétaire prévu dans un calendrier déterminé.
- Etablir les documents de travail du type dépouillements, plans de travail, feuilles de route et devis-type

II – Réunir, coordonner, manager et contrôler des ressources humaines et rassembler et négocier des moyens techniques, dans un cadre juridique, budgétaire et un calendrier prévisionnel

Durant la phase de préparation opérationnelle

- Suivre et alerter sur les obligations légales et sociales de l'entreprise de production.
- combiner le rythme spécifique imposé par les projets qui montent en charge brutalement en phase de fabrication et le rythme des obligations légales (exercice annuel, impositions semestrielles...)
- Engager l'équipe nécessaire à la phase de préparation
- déterminer le calendrier d'engagement des personnels. En effet, ceux-ci doivent être engagés en préparation pour le temps nécessaire à la tâche dont ils ont la charge, en décomptant à partir du jour de tournage (ou enregistrement, ou concert...).
- Réunir et organiser des techniciens en leur assignant une feuille de route
- Connaissance du réseau de prestataires techniques en capacité de fournir les moyens matériels adaptés à la fabrication de l'œuvre et savoir négocier avec eux

- Connaissance des prestataires web pour remettre les formats prêts à la diffusion, distribution

En phase de production exécutive

- organiser et diriger l'équipe de production nécessaire à la fabrication de l'oeuvre
- contrôler des techniciens en vérifiant le suivi de leur feuille de route
- Contrôler et vérifier la mise en œuvre des accords négociés avec des prestataires et fournisseurs

En phase de valorisation de l'œuvre achevée

- Assister le producteur pour le suivi des actions de promotion de l'oeuvre et/ou des artistes.
- Appliquer les contraintes et les besoins (en documents, textes, matériels) des circuits et médias envisagés pour la promotion de l'oeuvre. Relations presse.
- Commander et superviser la fabrication des matériels de promotion
- Connaître les fournisseurs, les coûts, les normes de qualité des matériels de promotion : par exemple affiches, flyers, bande annonce, sites web, publicités, plateaux TV...

III - Diriger la production exécutive de l'œuvre pour le compte du producteur exécutif

Phase de production

- En accord avec le réalisateur, prendre contact avec les chefs d'équipes techniques et les prestataires techniques pour réservation et discussion sur les conditions financières
- Connaissance des organisations hiérarchiques adaptées à la production des oeuvres.
- Contracter les assurances (avant-production, sur les personnes-clé du projet, responsabilité civile...).
- Connaissance des risques et des réglementations spécifiques à la phase de production des oeuvres.

Législation de type chantier (par exemple agrément CNC)

- composer et organiser en hiérarchie une équipe de production adaptée à la fabrication de l'oeuvre : régisseurs, régisseurs d'extérieurs, assistants de production, secrétaires de production, administrateurs de production, stagiaires en production et régie.

Phase de fabrication de l'oeuvre

- Superviser le déroulement quotidien des travaux des travaux de fabrication de l'œuvre
- Assurer à l'équipe en charge de la fabrication les moyens de son travail.
- Savoir entendre les signaux de bon ou mauvais déroulement des travaux : respect des plans de travail, feuilles de route, dépenses.
- Prendre toute mesure d'urgence en cas de problème bloquant le bon déroulement de la fabrication de l'oeuvre et agir pour la sauvegarde des intérêts du producteur assurant la garantie de bonne fin.

Etablir la situation financière de fin de fabrication

IV – L'INTERNATIONAL

- Bonne compréhension de l'anglais écrit et oral
- lire et écrire des consignes en anglais
- établir des documents de travail en anglais
- négocier en anglais
- communiquer avec des équipes internationales

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Compétences attestées :

- manager des équipes
- initier un projet, l'écrire ou le ré-écrire
- négocier avec des ayant-droits de la propriété intellectuelle d'une œuvre préexistante
- rédiger ou faire rédiger des contrats de co-production, et autres accords financiers
- établir un budget et évaluer les risques financiers
- négocier des accords équilibrés sauvegardant les intérêts de l'œuvre, du producteur et du partenaire financier
- établir les dossiers spécifiques aux systèmes d'aide
- établir ou contrôler plans de travail, conducteurs ou retro-plannings
- s'assurer du respect des obligations légales, juridiques, et réglementaires liées à l'activité
- recruter puis encadrer les artistes de 2d rang, les collaborateurs technico-artistiques, les techniciens et ouvriers
- contrôler les factures, honoraires et caisses de régie
- organiser ou mettre en œuvre les travaux de pré-production, fabrication et post-production
- gérer le stock des programmes de secours
- suivre et analyser les marchés nationaux et internationaux de diffusion
- coordonner les outils de communication nécessaires au lancement

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les titulaires de la certification travaillent :

- au sein de chaînes de télévision (diffuseurs) ou de leurs sociétés filiales de production
 - pour des sociétés de production ou de distribution de films ou des organisateurs de festivals de cinéma
 - pour des majors musicales, des distributeurs de produits musicaux et des sociétés de production spécialisées en musique
 - au sein d'entreprises spécialisées en multimédia (éditeurs)
- pour des organisateurs de spectacles vivants.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Responsable de production
Responsable de distribution
Responsable de diffusion de programmes
Responsable de catalogues en musique
Responsables de festivals ou de marchés professionnels
Responsable de programmes pour la télévision, la radio
Responsable d'édition de contenus sur le web
Chargé de vente de droits
Chargé de programmation
Chargé d'acquisition
Chargé de production
Directeur de Production
Régisseur Général

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

43% représentant l'établissement,

57% représentant les professionnels (dont 50% employeurs et 50% salariés) et dans le respect de la parité hommes/femmes

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

34% représentant l'établissement,

66% représentant les professionnels (dont 50% employeurs et 50% salariés) et dans le respect de la parité hommes/femmes

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE, CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Néant

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 14/04/2015

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP4738

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP24863

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://www.iscpa-paris.com/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/16219/>